

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le

ID : 011-200035855-20220706-2022_104-DE



2022-104

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
DOMAINE ET
PATRIMOINE

Séance du Conseil Communautaire du 06 juillet 2022 à 18 heures 30
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary
Lauragais Audois.

SOUS-DOMAINE :
ACQUISITIONS

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous
la Présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté
de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

OBJET :
Acquisition de
foncier : Zone
d'activités
intercommunale de
FENDEILLE 2

Présents: Philippe GREFFIER, Patrick MAUGARD, Nathalie NACCACHE,
Sabine CHABERT, Nadine ROSTOLL, Denis BOUILLEUX, Serge OURLIAC,
Isabelle SIAU, Pascal ASSEMAT, Brigitte BATIGNE, Robert BATIGNE,
Régis BONDOUI, Guy BONDOUY, Eliane BOURGEOIS MOYER,
Alain BOUSQUET, Alain CARBON, Nicole CATHALA-LEGEVAQUES,
Marie-Paule CAU, François DEMANGEOT, Aurélie DUCRUC,
Elisabeth ESCAFRE, Danielle FABRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER,
Bernard GRIMAUD, Philippe GUIRAUD, Gérard LAMARQUE,
Didier MAERTEN, Cédric MALRIEU, Benoit MERLIN, Pierre MONOD,
Hubert NAUDINAT, Charles PAULY, Bruno PERLES, Henri POISSON,
Jean-François POUZADOUX, Jacqueline RATABOUIL, Marc TARDIEU,
Jean-François VERONIN-MASSET, Bernard VIDAL, Bernard VIDAL,
Monique VIDAL, Giovanni ZAMAI

Le nombre de
délégués en service
est de 71

Formant la majorité des membres en exercice.

Convocation du
conseil
en date du
30 juin 2022

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants:
Thierry MALLEVILLE par Aurélie DUCRUC, Christophe PRADEL par Régis
BONDOUI.

CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE

Procurations: Javier DE LA CASA à Sabine CHABERT, Evelyne GUILHEM à
Philippe GREFFIER, Martine PUEBLA à Benoit MERLIN.

PAR PUBLICATION
LE

Excusés: Nicole MARTIN, Jean-Pierre QUAGLIERI, Bernard PECH,
Pierre BARBAUD, Didier CALMETTES, Sandrine CAMPGUILHEM,
Hubert CHARRIER, Véronique CORROIR, Gilbert COSTE, Claire DARCHY,
Prescillia GRANIER, Cédric LEMOINE, Nicolas RAUZY, Jérôme SENAL.

PAR DELEGATION
LE

Absents: Karole CAFFIER, Dominique DUBLOIS, Hélène GIRAL, Frédéric
JEANJEAN, Thierry LEGUEVAQUES, René MERIC, Gérard MONDRAGON,
Bruno POMART, Thierry ROSSICH, Régine SURRE, Gilles TERRISSON,
Raymond VELAND.

Signature

Secrétaire de séance: Monique VIDAL.

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le

ID : 011-200035855-20220706-2022_104-DE



2022-104

Monsieur le Président indique au conseil communautaire qu'il convient d'acquérir du foncier permettant l'accès à la Zone d'activités intercommunale de FENDEILLE 2.

Monsieur le Président sollicite le conseil communautaire afin d'acquérir les parcelles ci-après :

Vendeurs	Référence cadastrale	Surface de la parcelle	Prix de vente au m ²	Prix de vente de la parcelle
COVALDEM 11 1075 boulevard François-Xavier Faffeur 11400 CARCASSONNE	ZA 348	1 304 m ²	€ symbolique	€ symbolique
SCI DES BOGUES 120, chemin de Tournefeuille 31300 TOULOUSE	ZA 340	766 m ²	20,00 €	15 320 €
SUD CHARPENTE 7, route de l'Estrade 11400 FENDEILLE	ZA 343	291 m ²	25,00 €	7 275 €
	ZA 346	352 m ²		8 800 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE

AUTORISE Monsieur le Président à acquérir les parcelles ci-dessus permettant l'accès à la Zone d'activités intercommunale de FENDEILLE 2.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.



Castelnaudary, le 06 juillet 2022

Le Président,

Philippe GREFFIER